

# Compte rendu de la réunion du 18 mai 2026 au Syndicat Mixte Lozère Numérique

## Qu'est ce que le Syndicat Mixte Lozère Numérique ?

Il s'agit d'un établissement public de coopération locale regroupant les communes Lozériennes (à l'exception de Mende et 3 autres communes voisines pour des raisons historiques) et le département qui a la compétence du déploiement de la fibre optique sur notre département. Ce déploiement a été confié dans le cadre d'une délégation de service public à Alliance Très Haut Débit (ATHD), une filiale d'Orange, qui a conçu, réalisé et commercialise le réseau fibre.

Pour faire simple, ATHD est le propriétaire du réseau fibre qui relie nos habitations à internet.

Il est fait en parallèle du réseau cuivre qui est, lui, la propriété d'Orange, mais qui a vocation à être décommissionné en 2030.

## Où en est le réseau fibre en Lozère ?

Actuellement, il y a près de 61 000 habitations/bâtiments raccordés sur le département, et pourtant seulement 42% font l'objet d'un contrat de fourniture d'accès internet.

Il reste encore un gros millier de raccordement à réaliser.

## Comment vérifier que vous êtes raccordables ?

Sur le site d'ATHD, il existe une carte d'éligibilité à la fibre qui permet de voir si votre habitation est raccordable ou pas :

<https://alliancetreshautdebit.fr/eligibilite/>

Si vous apparaissez en vert, c'est que vous êtes normalement raccordables. Ce qui veut dire qu'il existe une fibre optique à proximité de votre maison à laquelle le fournisseur d'accès internet de votre choix peut vous raccorder. Ça ne veut pas dire que le raccordement sera facile, car il pourrait nécessiter une traversée de cloison, l'enterrement d'une gaine ou tout autre réjouissance technique. Mais c'est techniquement faisable.

En bleu, cela signifie que la fibre est en cours d'installation à proximité de votre bien. C'est le cas par exemple des bâtiments d'entreprise situés à Combernes Sud.

En jaune, vous êtes déjà raccordables, mais ATHD doit respecter un délai afin de garantir la neutralité des opérateurs d'accès internet (afin de ne pas favoriser sa société mère : Orange)

## Que va-t-il se passer en 2030 ?

Le réseau cuivre sera décommissionné. Ce qui veut dire, qu'en pratique, tous les abonnements téléphoniques et ADSL seront résiliés par Orange. Chaque foyer sera prévenu un an à l'avance, et aura donc ce délai pour être raccordé au réseau fibre par le fournisseur d'accès internet de ce choix. Ce nouvel abonnement fournira donc une solution de téléphonie fixe et un accès internet basés sur la fibre et non plus sur le réseau cuivre.

Vous pourrez conserver votre numéro de ligne fixe (démarrant par 04 66...), mais il vous faudra impérativement faire cette démarche avant la fin du délai d'un an.

En cas de soucis, nous vous conseillons de passer à la mairie afin que nous puissions vous aider dans cette démarche.

### Quel rôle joue les communes dans l'entretien du réseau fibre ?

Si ATHD est propriétaire du réseau fibre, les communes ont, elles, quelques obligations et non des moindres, puisqu'elles sont responsables de l'élagage des arbres sur les voies communales.

Or, c'est précisément la principale cause d'interruption du service téléphone/internet car les fibres posées en voies aériennes sont particulièrement soumises à la fois aux aléas climatiques mais surtout aux chutes d'arbres et de branches.

Il est impératif que les communes travaillent en bonne intelligence avec les propriétaires des parcelles voisines des voies communales afin de minimiser ces risques.

### Quelle est la santé financière du Syndicat Mixte Lozère Numérique ?

Elle est largement dans le vert avec 1.6M€ d'excédents d'investissements.

Ce qui est à la fois le gage de pouvoir faire face au millier de raccordements restants, mais surtout de pouvoir faire évoluer le réseau pour les usages de demain.

On ne peut, hélas, pas en dire autant de ATHD et ce, principalement, à cause du faible pourcentage (42% évoqués plus haut) de raccordements des bâtiments de notre département. Toutefois, dans la mesure où ATHD est propriétaire du réseau fibre, Orange soutiendra financièrement sa filiale afin de pouvoir commercialiser ses offres et donc amortir les investissements importants qu'elle a consenti jusqu'à présent.